Image not found or type unknown

Documentaire et recueil portant le meme titre.

Par **/**, le **27/07/2024** à **18:04**

Bonjour

Je suis auteur-réalisateur de films documentaires depuis 1995. En 2003, j'ai co-écrit et réalisé un film intitulé "xxxxxxxxx" diffusé par Canal+ ; en 2021, la personne concernée a publié un receuil de nouvelles intitulé à l'identique "xxxxxxxxxx".

Y-a-t-il contrefaçon sachant que l'originalité du titre de mon film semble constituée et si oui, à quoi puis-je prétendre ?

Par **Marck.ESP**, le **27/07/2024** à **18:15**

Bonjour et bienvenue sur LegaVox

J'ai dû modifier votre sujet pour le mettre en conformité avec les CGU.

Désolé, mais je ne pouvais pas laisser en l'état.

Par **/**, le **27/07/2024** à **18:58**

L'ortographe diffère d'un m mais le droit s'attache àla sonorité identique

Le livre contrefacteur est paru en 2011 et non en 2021

Bien á vous

HCDLC

Par **Isadore**, le **28/07/2024** à **22:52**

Bonjour,

Pourriez-vous donner des exemples fictifs donnant une idée des titres en question pour que

nous puissions évaluer leur degré d'originalité ?

Est-ce plutôt du genre "*Apocoloquintose*" ou "*Ma vie*", "*Le dialogue du désespéré avec son bâ* " ou "*le Soleil*" ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés